

Carl Schmitt@ "Sur les deux grands dualismes du système juridique contemporain"

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Carl Schmitt : nomos, droit et conflit dans les relations internationales : actes de la Journée d'études Krisis, philosophie, droit, sciences politiques, 21 octobre 2010, ENS de Lyon / organisée par Ninon Grangé, Pierre-François Moreau et Frédéric Ramel ; sous la direction de Ninon Grangé . suivi de deux inédits de Carl Schmitt : "Le concept de piraterie" "Sur les deux grands dualismes du système juridique contemporain" / traduits par Emmanuel Pasquier

Est une traduction de : Der Begriff der Piraterie 1937
Über die zwei "Dualismen" des heutigen Rechtssystem 1939

Contient : Le concept de piraterie Carl Schmitt
Sur les deux grands "dualismes" du système juridique contemporain Carl Schmitt

Auteur(s) : Schmitt, Carl (1888-1985)

Autre(s) auteur(s) : Grangé, Ninon (19..-....)
Moreau, Pierre-François (1948-....) philosophe
Ramel, Frédéric (1972-....) politiste
Pasquier, Emmanuel (1970-....) professeur de philosophie
Journée d'études Krisis, philosophie, droit, sciences politiques 2010 Lyon

Publication : Rennes : Presses universitaires de Rennes, i2013

Fabrication / Impression : Rennes : Presses universitaires de Rennes

Description matérielle : 1 volume (127 pages) ; 24 cm

Collection : L'Univers des normes

ISBN : 978-2-7535-2848-2

EAN : 9782753528482

Appartient à la collection : L'Univers des normes 1761-8800

Classification décimale Dewey : 341.01

Note sur le titre et les responsabilités : Trad. de : "Der Begriff der Piraterie" (1937)
Trad. de : "Uber die zwei "Dualismen" des heutigen Rechtssystem" (1939)

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. en bas de page

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "Carl Schmitt, théoricien sous la république de Weimar de la " dictature souveraine ", se voulut le juriste du IIIe Reich. Connu pour ses travaux de constitutionnaliste, il fut aussi un penseur du politique capable d'appréhender et de critiquer le droit international en mobilisant des connaissances, et parfois des partis pris, à la fois historiques et philosophiques. Le présent volume relit Schmitt sous l'angle précis de sa réflexion sur les relations internationales. Ignorant les cantonnements disciplinaires, Schmitt remet en perspective le droit international public et privé, dans la sphère de la philosophie politique comme dans celle de l'actualité brûlante des procès de Nuremberg, tandis que les concepts théologiques sécularisés ne sont jamais loin. Les contributions rassemblées dans ce volume éclairent ainsi une pensée plus conflictuelle que belliqueuse, tout en montrant un Carl Schmitt miroir paradoxal de différents courants internationalistes d'avant et d'après-guerre. Deux inédits de Carl Schmitt sont traduits ici pour la première fois : " Le concept de piraterie " (1937) et " Sur les deux grands "dualismes" du système juridique contemporain " (1939). "

Sujet - Nom de personne : Schmitt, Carl (1888-1985) -- Critique et interprétation

Sujet - Nom commun : Droit international

Droit -- Philosophie

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès